

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC SAUER-PECHELBRONN

Numéro SIRET : **20001305000014**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE SOULTZ-SOUS-FORETS**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **CCSP - BUDGET PRINCIPAL**

ANNEE 2020

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.20 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.21 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.23 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.24 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.25 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.27 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.28 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.29 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.30 A4 - Etat des provisions

p.31 A5 - Etalement des provisions

p.32 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.33 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.34 A8 - Etat des charges transférées

p.35 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

p.45 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.46 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.47 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

p.48 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.49 B1.5 - Etat des autres engagements donnés

p.50 B1.6 - Etat des engagements reçus

p.51 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.54 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.55 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

p.56 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.57 C1 - Etat du personnel

p.61 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.62 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

p.63 C3.2 - Liste des établissements publics créés

p.64 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.65 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.66 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.67 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

Code INSEE 67110	CC SAUER-PECHELBRONN CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	17 924
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	460
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 936 797,00	2 936 797,00	159,85	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	3,46	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	24,38	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	5,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 193 096,46	6 660 737,45
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 532 359,01
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	8 193 096,46	8 193 096,46

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	5 641 985,35	8 782 026,22
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	1 022 189,54	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 117 851,33	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	8 782 026,22	8 782 026,22
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	16 975 122,68	16 975 122,68

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	952 800,00	0,00	1 088 564,27	1 088 564,27	1 088 564,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 134 600,00	0,00	1 247 700,00	1 247 700,00	1 247 700,00
014	Atténuations de produits	1 931 183,92	0,00	1 931 673,92	1 931 673,92	1 931 673,92
65	Autres charges de gestion courante	1 132 655,62	0,00	1 181 450,00	1 181 450,00	1 181 450,00
Total des dépenses de gestion courante		5 151 239,54	0,00	5 449 388,19	5 449 388,19	5 449 388,19
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	554 562,69	0,00	106 826,50	106 826,50	106 826,50
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	128 117,74		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 833 919,97	0,00	5 656 214,69	5 656 214,69	5 656 214,69
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 425 000,00		2 127 944,97	2 127 944,97	2 127 944,97
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	505 500,00		408 936,80	408 936,80	408 936,80
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 930 500,00		2 536 881,77	2 536 881,77	2 536 881,77
TOTAL		9 764 419,97	0,00	8 193 096,46	8 193 096,46	8 193 096,46

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 193 096,46

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	16 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	189 750,00	0,00	180 470,00	180 470,00	180 470,00
73	Impôts et taxes	4 536 039,93	0,00	4 454 467,93	4 454 467,93	4 454 467,93
74	Dotations, subventions et participations	1 484 553,00	0,00	1 577 066,00	1 577 066,00	1 577 066,00
75	Autres produits de gestion courante	24 665,70	0,00	43 165,70	43 165,70	43 165,70
Total des recettes de gestion courante		6 251 008,63	0,00	6 260 169,63	6 260 169,63	6 260 169,63
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	766 148,67	0,00	208 845,37	208 845,37	208 845,37
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 017 157,30	0,00	6 469 015,00	6 469 015,00	6 469 015,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	129 116,04		191 722,45	191 722,45	191 722,45
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		129 116,04		191 722,45	191 722,45	191 722,45
TOTAL		7 146 273,34	0,00	6 660 737,45	6 660 737,45	6 660 737,45

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 532 359,01

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 193 096,46

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

2 345 159,32

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	59 000,00	4 680,00	129 720,00	129 720,00	134 400,00
204	Subventions d'équipement versées	676 400,00	9 365,60	633 159,40	633 159,40	642 525,00
21	Immobilisations corporelles	496 660,00	59 669,80	439 330,20	439 330,20	499 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 152 000,00	930 521,56	2 775 013,44	2 775 013,44	3 705 535,00
Total des dépenses d'équipement		3 384 060,00	1 004 236,96	3 977 223,04	3 977 223,04	4 981 460,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 787 756,50	0,00	867 866,53	867 866,53	867 866,53
020	Dépenses imprévues (investissement)	119 539,01		49 152,33	49 152,33	49 152,33
Total des dépenses financières		1 907 295,51	0,00	942 018,86	942 018,86	942 018,86
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	76 137,73	17 952,58	531 021,00	531 021,00	548 973,58
Total des dépenses réelles d'investissement		5 367 493,24	1 022 189,54	5 450 262,90	5 450 262,90	6 472 452,44
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	129 116,04		191 722,45	191 722,45	191 722,45
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		129 116,04		191 722,45	191 722,45	191 722,45
TOTAL		5 496 609,28	1 022 189,54	5 641 985,35	5 641 985,35	6 664 174,89
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						2 117 851,33
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						8 782 026,22

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	896 752,15	0,00	1 351 000,00	1 351 000,00	1 351 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	51 115,80	51 115,80	51 115,80
Total des recettes d'équipement		896 752,15	0,00	1 402 115,80	1 402 115,80	1 402 115,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	100 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	100 064,62	0,00	2 117 851,33	2 117 851,33	2 117 851,33
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	493 219,40	0,00	1 811 991,32	1 811 991,32	1 811 991,32
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		693 284,02	0,00	4 249 842,65	4 249 842,65	4 249 842,65
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	76 137,73	0,00	593 186,00	593 186,00	593 186,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 666 173,90	0,00	6 245 144,45	6 245 144,45	6 245 144,45
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	3 425 000,00		2 127 944,97	2 127 944,97	2 127 944,97
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	505 500,00		408 936,80	408 936,80	408 936,80
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 930 500,00		2 536 881,77	2 536 881,77	2 536 881,77
TOTAL		5 596 673,90	0,00	8 782 026,22	8 782 026,22	8 782 026,22
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						8 782 026,22

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 345 159,32

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 088 564,27		1 088 564,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 247 700,00		1 247 700,00
014	Atténuations de produits	1 931 673,92		1 931 673,92
65	Autres charges de gestion courante	1 181 450,00		1 181 450,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	106 826,50	0,00	106 826,50
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	408 936,80	408 936,80
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 127 944,97	2 127 944,97
	Dépenses de fonctionnement - Total	5 656 214,69	2 536 881,77	8 193 096,46

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 193 096,46
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	0,00	25 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	191 722,45	191 722,45
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	134 400,00	0,00	134 400,00
204	Subventions d'équipements versés	642 525,00	0,00	642 525,00
21	Immobilisations corporelles (6)	499 000,00	0,00	499 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 705 535,00	0,00	3 705 535,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	867 866,53	0,00	867 866,53
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	548 973,58	0,00	548 973,58
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	49 152,33		49 152,33
	Dépenses d'investissement - Total	6 472 452,44	191 722,45	6 664 174,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 117 851,33
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 782 026,22
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	180 470,00		180 470,00
73	Impôts et taxes	4 454 467,93		4 454 467,93
74	Dotations, subventions et participations	1 577 066,00		1 577 066,00
75	Autres produits de gestion courante	43 165,70	0,00	43 165,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	208 845,37	191 722,45	400 567,82
Recettes de fonctionnement - Total		6 469 015,00	191 722,45	6 660 737,45

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 532 359,01

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 193 096,46

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	320 000,00	0,00	320 000,00
13	Subventions d'investissement	1 351 000,00	0,00	1 351 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	51 115,80	0,00	51 115,80
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 811 991,32	0,00	1 811 991,32
28	Amortissements des immobilisations		408 936,80	408 936,80
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	593 186,00	0,00	593 186,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 127 944,97	2 127 944,97
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		4 127 293,12	2 536 881,77	6 664 174,89

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

2 117 851,33

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 782 026,22

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	952 800,00	1 088 564,27	1 088 564,27
60222	Produits d'entretien	1 100,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	3 300,00	4 000,00	4 000,00
60612	Énergie - Électricité	32 500,00	33 500,00	33 500,00
60613	Chauffage urbain	27 500,00	26 500,00	26 500,00
60621	Combustibles	22 000,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	19 000,00	17 500,00	17 500,00
60623	Alimentation	1 950,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	4 500,00	4 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	16 000,00	16 000,00	16 000,00
60633	Fournitures de voirie	650,00	650,00	650,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	9 500,00	10 500,00	10 500,00
6122	Crédit-bail mobilier		5 000,00	5 000,00
6132	Locations immobilières	9 600,00	19 604,27	19 604,27
6135	Locations mobilières	3 500,00	4 600,00	4 600,00
61521	Terrains	3 000,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	17 000,00	16 000,00	16 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	6 500,00	3 600,00	3 600,00
61524	Bois et forêts	2 500,00	2 500,00	2 500,00
61551	Matériel roulant	30 000,00	18 800,00	18 800,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	109 000,00	117 000,00	117 000,00
6161	Assurance multirisques	7 600,00	38 000,00	38 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	25 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	2 560,00	2 850,00	2 850,00
617	Etudes et recherches	7 500,00	28 000,00	28 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 450,00	12 000,00	12 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	700,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	90,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 600,00	1 700,00	1 700,00
6226	Honoraires	23 000,00	94 860,00	94 860,00
6228	Divers	15 000,00	18 000,00	18 000,00
6231	Annonces et insertions	5 500,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	30 000,00	29 100,00	29 100,00
6237	Publications	1 000,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6247	Transports collectifs	22 500,00	23 100,00	23 100,00
6248	Divers		0,00	0,00
6256	Missions	6 500,00	7 000,00	7 000,00
6257	Réceptions	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	15 000,00	15 000,00
6262	Frais de télécommunications	32 000,00	29 000,00	29 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	7 500,00	11 000,00	11 000,00
62875	Aux communes membres du GFP	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6288	Autres services extérieurs	350 000,00	350 000,00	350 000,00
63512	Taxes foncières	9 600,00	9 800,00	9 800,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 100,00	5 400,00	5 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 134 600,00	1 247 700,00	1 247 700,00
6218	Autre personnel extérieur	90 000,00	190 000,00	190 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 100,00	3 470,00	3 470,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 000,00	8 780,00	8 780,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 000,00	7 000,00	7 000,00
64111	Rémunération principale	570 000,00	580 000,00	580 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64118	Autres indemnités	18 100,00	29 000,00	29 000,00
64131	Rémunérations	75 000,00	75 000,00	75 000,00
64138	Autres indemnités		0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	25 000,00	33 000,00	33 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	105 000,00	98 500,00	98 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	145 000,00	145 350,00	145 350,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	33 000,00	34 000,00	34 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 000,00	6 400,00	6 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	400,00	400,00
6478	Autres charges sociales diverses	23 800,00	19 875,00	19 875,00
6488	Autres charges	18 100,00	11 925,00	11 925,00
014	Atténuations de produits	1 931 183,92	1 931 673,92	1 931 673,92
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes		490,00	490,00
739211	Attributions de compensation	711 310,92	711 310,92	711 310,92
739221	FNGIR	1 219 873,00	1 219 873,00	1 219 873,00
65	Autres charges de gestion courante	1 132 655,62	1 181 450,00	1 181 450,00
6531	Indemnités	81 000,00	81 000,00	81 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 450,00	3 450,00	3 450,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	20 000,00	22 000,00	22 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	128 865,62	132 000,00	132 000,00
65548	Autres contributions	227 000,00	230 000,00	230 000,00
657358	Autres groupements	30 340,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux		0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	640 000,00	713 000,00	713 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 151 239,54	5 449 388,19	5 449 388,19
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	554 562,69	106 826,50	106 826,50
6714	Bourses et prix	6 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	103 912,69	99 826,50	99 826,50
678	Autres charges exceptionnelles	444 150,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	128 117,74	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 833 919,97	5 656 214,69	5 656 214,69
023	Virement à la section d'investissement	3 425 000,00	2 127 944,97	2 127 944,97
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	505 500,00	408 936,80	408 936,80
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	505 500,00	408 936,80	408 936,80
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 930 500,00	2 536 881,77	2 536 881,77
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 930 500,00	2 536 881,77	2 536 881,77
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 764 419,97	8 193 096,46	8 193 096,46

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 193 096,46

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	16 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	16 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	189 750,00	180 470,00	180 470,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	57 000,00	60 000,00	60 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	12 000,00	6 500,00	6 500,00
70848	aux autres organismes		5 420,00	5 420,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	118 550,00	108 550,00	108 550,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	2 200,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 536 039,93	4 454 467,93	4 454 467,93
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 529 339,00	3 550 000,00	3 550 000,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	529 340,00	473 347,00	473 347,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	66 864,00	61 200,00	61 200,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	66 156,00	63 700,00	63 700,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	10 000,00	11 200,00	11 200,00
73211	Attribution de compensation	22 840,93	22 840,93	22 840,93
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale	106 500,00	59 680,00	59 680,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	130 000,00	130 000,00	130 000,00
7362	Taxes de séjour	75 000,00	82 500,00	82 500,00
74	Dotations, subventions et participations	1 484 553,00	1 577 066,00	1 577 066,00
74124	Dotations d'intercommunalité	601 687,00	595 000,00	595 000,00
74126	Dotations de compensation des groupements de communes	461 681,00	455 000,00	455 000,00
74718	Autres	7 500,00	24 000,00	24 000,00
7472	Régions	15 000,00	9 200,00	9 200,00
7473	Départements		1 000,00	1 000,00
74758	Autres groupements	17 000,00	18 870,00	18 870,00
7478	Autres organismes	170 000,00	125 000,00	125 000,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP		50 900,00	50 900,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	30 358,00	30 400,00	30 400,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	66,00	66,00	66,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	95 635,00	95 600,00	95 600,00
748371	Dotations d'équipement des territoires ruraux	85 626,00	172 030,00	172 030,00
75	Autres produits de gestion courante	24 665,70	43 165,70	43 165,70
752	Revenus des immeubles	13 165,70	13 165,70	13 165,70
7588	Autres produits divers de gestion courante	11 500,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		6 251 008,63	6 260 169,63	6 260 169,63
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	766 148,67	208 845,37	208 845,37
7711	Dédits et pénalités perçus		2 200,00	2 200,00
7713	Libéralités reçues		26 000,00	26 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 000,00	19 000,00	19 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	204,00	36,00	36,00
774	Subventions exceptionnelles	120 577,17	77 259,37	77 259,37
7788	Produits exceptionnels divers	630 367,50	84 350,00	84 350,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 017 157,30	6 469 015,00	6 469 015,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	129 116,04	191 722,45	191 722,45
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	129 116,04	191 722,45	191 722,45
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		129 116,04	191 722,45	191 722,45
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		7 146 273,34	6 660 737,45	6 660 737,45
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 532 359,01
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 193 096,46

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	59 000,00	129 720,00	129 720,00
2031	Frais d'études	10 000,00	126 000,00	126 000,00
2051	Concessions et droits similaires	49 000,00	3 720,00	3 720,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	676 400,00	633 159,40	633 159,40
204123	Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	673 400,00	630 525,00	630 525,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	3 000,00	2 634,40	2 634,40
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	496 660,00	439 330,20	439 330,20
2111	Terrains nus	25 000,00	1 340,00	1 340,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	20 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	32 000,00	5 000,00	5 000,00
2138	Autres constructions	25 000,00	150 000,00	150 000,00
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales, agencement	169 200,00	10 000,00	10 000,00
2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	28 500,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	3 000,00	1 000,00	1 000,00
21571	Matériel roulant - Voirie	50 000,00	2 092,00	2 092,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 750,00	5 000,00	5 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art		0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	31 000,00	183 410,00	183 410,00
2182	Matériel de transport	30 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 500,00	28 057,40	28 057,40
2184	Mobilier	500,00	15 000,00	15 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 210,00	33 430,80	33 430,80
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 152 000,00	2 775 013,44	2 775 013,44
2313	Constructions	485 000,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 475 000,00	1 328 822,89	1 328 822,89
2315	Installations, matériel et outillage techniques	192 000,00	1 446 190,55	1 446 190,55
Total des dépenses d'équipement		3 384 060,00	3 977 223,04	3 977 223,04
10	Dotations, fonds divers et réserves		25 000,00	25 000,00
1021	Dotation		25 000,00	25 000,00
10222	F.C.T.V.A.		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1313	Départements		0,00	0,00
13141	Communes membres du GFP		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 787 756,50	867 866,53	867 866,53
276351	GFP de rattachement	1 760 925,22	867 866,53	867 866,53
2764	Créances sur des particuliers	26 831,28	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	119 539,01	49 152,33	49 152,33
020	Dépenses imprévues (investissement)	119 539,01	49 152,33	49 152,33
Total des dépenses financières		1 907 295,51	942 018,86	942 018,86
4581001	Opé. pour compte de tiers n° 001 (6)	39 222,67	0,00	0,00
4581004	Opé. pour compte de tiers n° 004 (6)	4 058,39	0,00	0,00
4581005	Opé. pour compte de tiers n° 005 (6)	6 856,67	0,00	0,00
4581013	Opé. pour compte de tiers n° 013 (6)		77 556,00	77 556,00
4581026	Opé. pour compte de tiers n° 026 (6)	26 000,00	410 400,00	410 400,00
4581027	Opé. pour compte de tiers n° 027 (6)		21 465,00	21 465,00
4581031	Opé. pour compte de tiers n° 031 (6)		21 600,00	21 600,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		76 137,73	531 021,00	531 021,00

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		5 367 493,24	5 450 262,90	5 450 262,90
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	129 116,04	191 722,45	191 722,45
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	129 116,04	191 722,45	191 722,45
13911	Etat et établissements nationaux	45 751,00	52 954,00	52 954,00
13912	Régions	11 076,73	11 700,73	11 700,73
13913	Départements	50 053,53	75 380,57	75 380,57
139141	Communes membres du GFP	20 934,38	44 859,38	44 859,38
13918	Autres	1 300,40	6 827,77	6 827,77
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		129 116,04	191 722,45	191 722,45
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 496 609,28	5 641 985,35	5 641 985,35

+	
RESTES A REALISER 2019 (11)	1 022 189,54
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	2 117 851,33
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 782 026,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	896 752,15	1 351 000,00	1 351 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	146 995,65	210 000,00	210 000,00
1312	Régions	152 120,00	51 000,00	51 000,00
1313	Départements	142 910,00	415 000,00	415 000,00
13141	Communes membres du GFP	59 812,50	0,00	0,00
13151	GFP de rattachement	22 744,00	0,00	0,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	13 000,00	400 000,00	400 000,00
1318	Autres	191 100,00	275 000,00	275 000,00
13251	GFP de rattachement		0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	168 070,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		51 115,80	51 115,80
2315	Installations, matériel et outillage techniques		51 115,80	51 115,80
Total des recettes d'équipement		896 752,15	1 402 115,80	1 402 115,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 064,62	2 437 851,33	2 437 851,33
10222	F.C.T.V.A.	100 000,00	320 000,00	320 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	100 064,62	2 117 851,33	2 117 851,33
27	Autres immobilisations financières	493 219,40	1 811 991,32	1 811 991,32
276351	GFP de rattachement	493 219,40	1 811 991,32	1 811 991,32
Total des recettes financières		693 284,02	4 249 842,65	4 249 842,65
4582001	Opé. pour compte de tiers n° 001 (5)	39 222,67	0,00	0,00
4582004	Opé. pour compte de tiers n° 004 (5)	4 058,39	0,00	0,00
4582005	Opé. pour compte de tiers n° 005 (5)	6 856,67	0,00	0,00
4582013	Opé. pour compte de tiers n° 013 (5)		77 556,00	77 556,00
4582026	Opé. pour compte de tiers n° 026 (5)	26 000,00	410 400,00	410 400,00
4582027	Opé. pour compte de tiers n° 027 (5)		7 173,00	7 173,00
4582029	Opé. pour compte de tiers n° 029 (5)		31 760,00	31 760,00
4582030	Opé. pour compte de tiers n° 030 (5)		44 697,00	44 697,00
4582031	Opé. pour compte de tiers n° 031 (5)		21 600,00	21 600,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		76 137,73	593 186,00	593 186,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 666 173,90	6 245 144,45	6 245 144,45
021	Virement de la section de fonctionnement	3 425 000,00	2 127 944,97	2 127 944,97
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	505 500,00	408 936,80	408 936,80
28031	Amortissements des frais d'études		3 065,10	3 065,10
28051	Concessions et droits similaires	60 015,00	10 835,79	10 835,79
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	40 452,00	40 452,00	40 452,00
281318	Autres bâtiments publics	167 935,00	117 898,37	117 898,37
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	87,00	87,00	87,00
28138	Autres constructions	114 737,00	114 685,03	114 685,03
28145	Installations générales, agencements et aménagements		717,65	717,65
281538	Autres réseaux	3 081,02	1 593,08	1 593,08
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	595,00	425,13	425,13
281571	Matériel roulant	9 016,94	816,00	816,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	14 360,00	11 665,34	11 665,34
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	15 052,50	7 852,39	7 852,39

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
28182	Matériel de transport	33 200,00	15 159,60	15 159,60
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 500,00	13 308,40	13 308,40
28184	Mobilier	1 618,54	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	30 850,00	70 375,92	70 375,92
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 930 500,00	2 536 881,77	2 536 881,77
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		3 930 500,00	2 536 881,77	2 536 881,77
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		5 596 673,90	8 782 026,22	8 782 026,22

+	RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 782 026,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

Etat néant

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Etat néant

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			09/11/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Etat néant

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

Etat néant

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		265 874,78	265 874,78
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		265 874,78	265 874,78
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	25 000,00
1021	Dotation	25 000,00	25 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	191 722,45	191 722,45
020	Dépenses imprévues (investissement)	49 152,33	49 152,33
020	Dépenses imprévues (investissement)	49 152,33	49 152,33

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	265 874,78	1 022 189,54	D001 2 117 851,33	3 405 915,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 668 873,09	III 4 668 873,09
Ressources propres externes de l'année (a)		2 131 991,32	2 131 991,32
10222	Dotations, fonds divers et réserves	320 000,00	320 000,00
276351	Autres immobilisations financières	1 811 991,32	1 811 991,32
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		2 536 881,77	2 536 881,77
28031	Amortissements des frais d'études	3 065,10	3 065,10
28051	Concessions et droits similaires	10 835,79	10 835,79
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	40 452,00	40 452,00
281318	Autres bâtiments publics	117 898,37	117 898,37
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	87,00	87,00
28138	Autres constructions	114 685,03	114 685,03
28145	Installations générales, agencements et aménagements	717,65	717,65
281538	Autres réseaux	1 593,08	1 593,08
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	425,13	425,13
281571	Matériel roulant	816,00	816,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	11 665,34	11 665,34
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	7 852,39	7 852,39
28182	Matériel de transport	15 159,60	15 159,60
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	13 308,40	13 308,40
28188	Autres immobilisations corporelles	70 375,92	70 375,92
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 127 944,97	2 127 944,97

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 668 873,09	0,00	0,00	2 117 851,33	6 786 724,42

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 405 915,65
Ressources propres disponibles	IV 6 786 724,42
Solde	V = IV - II (6) + 3 380 808,77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458001	Intitulé de l'opération : ITINERAIRE CYCLABLE DURRENBACH BIBLISHEIM		Date de la délibération : 17/09/2018	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	44 625,45	0,00	0,00	0,00
4581001 Dépenses nouvelles (5)	44 625,45	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	44 625,45	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	39 222,67	0,00	0,00	0,00
4582001 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	39 222,67	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	39 222,67	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458002	Intitulé de l'opération : ITINERAIRE CYCLABLE KUTZENHAUSEN SOULTZ	Date de la délibération : 17/09/2018		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	161 882,87	0,00	0,00	0,00
4581002 Dépenses nouvelles (5)	161 882,87	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	161 882,87	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	154 184.87	0.00	0.00	0.00
	0,00	0,00	0,00	0,00
4582002 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	154 184,87	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	154 184.87	0.00	0.00	0.00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458004	Intitulé de l'opération : COMMUNE LAUBACH		Date de la délibération : 17/12/2018		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	6 816,83	0,00	0,00	0,00	
4581004 Dépenses nouvelles (5)	6 816,83	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	6 816,83	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	56,03	0,00	0,00	0,00	
4582004 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	56,03	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	56,03	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458005	Intitulé de l'opération : COMMUNE ESCHBACH		Date de la délibération : 17/12/2018		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 082,63	0,00	0,00	0,00	
4581005 Dépenses nouvelles (5)	4 082,63	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	4 082,63	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	94,67	0,00	0,00	0,00	
4582005 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	94,67	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	94,67	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458013	Intitulé de l'opération : COMMUNE HEGENEY			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	77 556,00	77 556,00	
4581013 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	77 556,00	77 556,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	77 556,00	77 556,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	77 556,00	77 556,00	
4582013 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	77 556,00	77 556,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	77 556,00	77 556,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458026	Intitulé de l'opération : VERBANDSGEMEINDE DAHNER FELSENLAND			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	12 148,84	0,00	410 400,00	410 400,00
4581026 Dépenses nouvelles (5)	12 148,84	0,00	410 400,00	410 400,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	12 148,84	0,00	410 400,00	410 400,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	410 400,00	410 400,00
4582026 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	410 400,00	410 400,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	410 400,00	410 400,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458027	Intitulé de l'opération : COMMUNE WINGEN			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	21 465,00	21 465,00	
4581027 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	21 465,00	21 465,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	21 465,00	21 465,00	
RECETTES (b)	12 503.72	0.00	7 173.00	7 173.00	
4582027 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	12 503,72	0,00	7 173,00	7 173,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	12 503.72	0.00	7 173.00	7 173.00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458029	Intitulé de l'opération : REGION GRAND EST		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	4 050,04	8 976,29	0,00	8 976,29
4581029 Dépenses nouvelles (5)	4 050,04	0,00	0,00	0,00
4581029 Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	8 976,29	0,00	8 976,29
Dépenses nettes (a-c)	4 050,04	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	31 760,00	31 760,00
4582029 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	31 760,00	31 760,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	31 760,00	31 760,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458030	Intitulé de l'opération : ETAT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	4 050,04	8 976,29	0,00	8 976,29
4581030 Acquisition autres immobilisations financières	0,00	8 976,29	0,00	8 976,29
4581030 Dépenses nouvelles (5)	4 050,04	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	4 050,04	8 976,29	0,00	8 976,29
RECETTES (b)	0,00	0,00	44 697,00	44 697,00
4582030 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	44 697,00	44 697,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	44 697,00	44 697,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458031	Intitulé de l'opération : COMMUNAUTE DE COMMUNE OUTRE FORET			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	21 600,00	21 600,00	
4581031 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	21 600,00	21 600,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	21 600,00	21 600,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	21 600,00	21 600,00	
4582031 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	21 600,00	21 600,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	21 600,00	21 600,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

Etat néant

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	6 469 015,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Etat néant

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
1021	13	DOTATION INITIALE SOLDE 2020	OTI ALSACE VERTE	Etat	25 000,00
204123	55	CONTRIBUTION AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE	REGION GRAND EST	Etat	630 525,00
20421	39	PARTICIPATION ENRICHISSEMENT COLLECTION	ASS MUSEE DU PETROLE	Autres	3 000,00
20421	60	CONTRIBUTIONS DIVERSES	DIVERS CREANCIERS	Autres	23,71
20421	36	SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES PART CCSP	DIVERS CREANCIERS	Autres	2 634,40
4581029	38	SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES	DIVERS CREANCIERS	Autres	8 976,29
4581030	37	SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES PART ETAT	DIVERS CREANCIERS	Autres	8 976,29
FONCTIONNEMENT					
6281	4	COTISATION ANNUELLE MEMBRE ANNEE 2020	ADCF	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	1 882,02
6281	3	COTISATION ANNUELLE MEMBRE ANNEE 2020	ADULLACT	Autres	2 400,00
6281	1	ADHESION A L ASSOCIATION EN 2020	ASS MAIRES COMMUNES THERMALES	Associations	3 500,00
6281	2	COTISATION STATUTAIRE MEMBRE ANNEE 2020	ASSOC DES MAIRES DEPARTEMENT 67	Autres	500,00
6281	56	CONTRIBUTIONS DIVERSES	DIVERS CREANCIERS	Autres	717,98
6281	5	COTISATION ANNUELLE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE CYCLOSPORTIVE	FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME	Associations	2 000,00
62875	40	PARTICIPATION A LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LE PERISCO	DIVERS CREANCIERS	Autres	28 000,00
6288	57	CONTRIBUTIONS DIVERSES	DIVERS CREANCIERS	Autres	6 526,80
6288	43	DISTRIBUTION DU JOURNAL INTERCOMMUNAL ANNEE 2020	DIVERS CREANCIERS	Autres	4 000,00
6288	42	FINANCEMENT DU SERVICE PERISCOLAIRE INTERCOMMUNAL TEMPORAIRE AN	FDMJC DU BAS RHIN	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	25 000,00
6288	41	FINANCEMENT DU SERVICE PERISCOLAIRE INTERCOMMUNAL ANNEE 2020	FDMJC DU BAS RHIN	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	314 473,20
6553	46	CONTINGENT ANNEE 2020	SDIS 67	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	15 000,00
6553	45	CONTRIBUTION A L INVESTISSEMENT SELON COMPETENCE INTERCOMMUNALE	SDIS 67	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	22 000,00
6553	44	CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT SELON COMPETENCE INTERCOMMUNALE	SDIS 67	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	95 000,00
65548	58	CONTRIBUTIONS DIVERSES	DIVERS CREANCIERS	Autres	4 820,35
65548	47	PARTICIPATION MEMBRE ANNEE 2020	EURODISTRICT PAMINA	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	16 237,00
65548	50	FINANCEMENT DE L EXERCICE DE LA COMPETENCE GEMAPI	SDEA DU BAS RHIN	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	130 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65548	48	FRAIS ENFANTS DE WINGEN	SIVOM REGION WISSEMBOURG	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	3 800,00
65548	53	CONTRIBUTION AU SERVICE DE LA CONSERVATION COLLECTION PROPRIETE	SYCOPARC	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	25 000,00
65548	52	CONTRIBUTION AU SERVICE DE LA CONSERVATION SUR LA COLLECTION PR	SYCOPARC	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	17 125,00
65548	54	FONCTIONNEMENT DU SERVICE MUT ARCHI POUR LES COMMUNES HORS PNRVN	SYCOPARC	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	2 867,00
65548	51	PARTICIPATION AUX ACTIONS INTEGRANT LE SERVICE MUT ARCHI	SYCOPARC	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	15 350,65
65548	49	FRAIS ENFANTS DE KUTZENHAUSEN LOBSANN MERKWILLER	SYNDICAT MIXTE REGION SOULTZ	Etat	14 800,00
6574	25	PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT ANIMATION DE LA MROF INTERCOMMU	AMROF	Autres	10 000,00
6574	24	PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT ANIMATION MROF INTERCOMMUNALE	AMROF	Autres	4 500,00
6574	31	PARTICIPATION POSTE MEDIATRICE CULTURELLE ET ACTIONS	ASS MUSEE DU PETROLE	Autres	58 359,00
6574	10	FINANCEMENT DU SERVICE DE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES INTERC	ASSOC ACTION SOCIALE BAS RHIN	Autres	30 000,00
6574	9	FINANCEMENT DU SERVICE DE HALTE GARDERIE INTERCOMMUNALE A MORSEB	ASSOC ACTION SOCIALE BAS RHIN	Autres	77 000,00
6574	8	FINANCEMENT DE SERVICE DE MICRO CRECHE INTERCOMMUNALE A LEMBACH	ASSOC ACTION SOCIALE BAS RHIN	Autres	26 000,00
6574	6	ADHESION RESEAU TEPOS ANNEE 2020	CLER RESEAU POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE	Autres	170,00
6574	30	PARTICIPATION SOUTIEN AUX ACTIONS	CLUB VOSGIEN HAGUENAU LEMBACH	Autres	500,00
6574	59	CONTRIBUTIONS DIVERSES	DIVERS CREANCIERS	Autres	57 653,98
6574	21	SOUTIEN A L OBTENTION DU BAFA	DIVERS CREANCIERS	Autres	3 500,00
6574	28	SOUTIEN VOYAGE CLASSES DECOUVERTES DES COLLEGIENS DU TERRITOIRE	DIVERS CREANCIERS	Autres	2 500,00
6574	22	SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BATI ANCIEN + TEPCV	DIVERS CREANCIERS	Autres	15 000,00
6574	23	PARTICIPATION PROGRAMME ANIMATION ET PROMOTION DES CIRCULATIONS	DIVERS CREANCIERS	Autres	3 000,00
6574	19	PARTICIPATION ACHATS INSTRUMENTS DE MUSIQUE	ECMU VALLEE DE LA SAUER	Autres	5 000,00
6574	18	PARTICIPATION 1ER TRIMESTRE 2020 2021	ECMU VALLEE DE LA SAUER	Autres	25 750,00
6574	17	PARTICIPATION 2EME TRIMESTRE 2019 2020	ECMU VALLEE DE LA SAUER	Autres	15 477,00
6574	16	PARTICIPATION SOLDE 2018 2019	ECMU VALLEE DE LA SAUER	Autres	10 318,00
6574	12	FINANCEMENT DES ACTIONS CONDUITES PAR LE SERVICE ANIMATION INTE	FDMJC DU BAS RHIN	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	10 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	11	FINANCEMENT COUTS DE POSTES DU SERVICE ANIMATION INTERCOMMUNAL	FDMJC DU BAS RHIN	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	103 481,00
6574	26	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR POSTE ET ACTIONS	FEDERATION PAC	Autres	15 000,00
6574	34	INTERVENTIONS CONCEPT CITE DES ENERGIES	HAUTE ECOLE DES ARTS DU RHIN	Etat	4 000,00
6574	20	PARTICIPATION INTERCOMMUNALE PAR JEUNES DU TERRTOIRE SUIVIS	MISSION LOCALE ALSACE DU NORD	Autres	10 500,00
6574	15	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT DU SERVICE REVERSEMENT AU REEL OTI	OTI ALSACE VERTE	Etat	70 000,00
6574	14	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT DU SERVICE OTI ALSACE VERTE	OTI ALSACE VERTE	Etat	93 870,02
6574	35	MISE EN PLACE D UN LIEU D ACCUEIL ENFANTS PARENTS	PRE EN BULLES	Associations	6 450,00
6574	33	PARTICIPATION FESTIVITES 150 EME ANNIVERSAIRE 1870	SYNDICAT D INITIATIVE WOERTH ET ENVIRONS	Associations	9 000,00
6574	7	PARTICIPATION PAR HABITANT ANNEE 2020 1€70 X HAB	SYNDICAT MIXTE SCOTAN ALSACE DU NORD	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	30 471,00
6574	32	PARTICIPATION FESTIVITE 150 EME ANNIVERSAIRE 1870	THEATRE DE LA CHIMERE	Associations	6 000,00
6574	27	PROGRAMME ABEILLES ET BIODIVERSITE	UNAF	Autres	6 000,00
6574	29	PARTICIPATION UNSS HORS TRANSPORT	UNSS COLLEGE DE WOERTH	Etat	3 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

Etat néant

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

Etat néant

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
DGS DE 10 000 A 20 000 HABITANTS	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11	0	11	10,52	0	10,52
ATTACHE	A	0	0	0	0	0	0
ATTACHE PRINCIPAL	A	1	0	1	0,86	0	0,86
REDACTEUR	B	2	0	2	1,86	0	1,86
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	3	0	3	3	0	3
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3	0	3	3	0	3
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2E CLASSE	C	1	0	1	0,8	0	0,8
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	0,31	5,31	5,31	0	5,31
INGENIEUR	A	0	0	0	0	0	0
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2	0	2	2	0	2
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	0	0	0	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE	C	1	0,31	1,31	1,31	0	1,31
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
AGENT DE MAITRISE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SPORTIVE (g)		1	0	1	1	0	1
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	C	0	0	0	0	0	0
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES QUALIFIE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		0	1,19	1,19	1,19	0	1,19
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	0	0,4	0,4	0,4	0	0,4

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	0	0,79	0,79	0,79	0	0,79
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		17	1,5	18,5	18,02	0	18,02

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
AGENT ADMINISTRATIF		ADM		0,00	CEC	CDD
ATTACHE		ADM		0,00	3-3-2	CDD
CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE		ENC		0,00	3-3-2	CDD
TECHNICIEN CONSEILLER ESPACE INFO ENERGIE		ENC		0,00	3-3-1	CDD
AGENT TECHNIQUE POLYVALENT		TECH		0,00	CONTRAT AVENIR	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

Etat néant

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

Etat néant

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BA BATIMENTS D ACTIVITES	BA BATIMENTS D ACTIVITES			20001305000089	SPIC	oui
BA CADT FLECKENSTEIN	BA CADT FLECKENSTEIN			20001305000089	SPIC	oui
BA CHAUFFAGE A DURRENBACH	BA CHAUFFAGE A DURRENBACH			20001305000071	SPIC	oui
BA ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH	BA ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH			20001305000139	SPIC	oui
BA PB BAT INNOVANT PREUSCHDORF	BA PB BAT INNOVANT PREUSCHDORF			20001305000154	SPIC	oui
BA PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	BA PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH			20001305000147	SPIC	oui
BA PRODUCTION ENERGIE HELIONS	BA PRODUCTION ENERGIE HELIONS			20001305000105	SPIC	oui
BA SERVICE ORDURES MENAGERES	BA SERVICE ORDURES MENAGERES			20001300500133	SPA	non
BA SITE ECONOMIQUE NORD A WOERTH	BA SITE ECONOMIQUE NORD A WOERTH			20001305000162	SPIC	oui
BA ZA ESCHBACH	BA ZA ESCHBACH			20001305000089	SPIC	oui
BA ZA POLE BOIS HEGENEY	BA ZA POLE BOIS HEGENEY			20001300500012	SPIC	oui
BA ZA SORMATT LEMBACH	BA ZA SORMATT LEMBACH			20001305000188	SPIC	oui
BA ZA TORMATT WOERTH	BA ZA TORMATT WOERTH			20001305000170	SPIC	oui
BA ZA TOURISTIQUE WINGEN	BA ZA TOURISTIQUE WINGEN			20001305000196	SPIC	oui
BA ZAC SUD A WOERTH	BA ZAC SUD A WOERTH			20001305000089	SPIC	oui
BA ZAC THERMALE MORSBRONN LES BAINS	BA ZAC THERMALE MORSBRONN LES BAINS			20001305000055	SPIC	oui
BA ZONE ACTIVITES WILLENBACH	BA ZONE ACTIVITES WILLENBACH			20001305000139	SPIC	oui

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
---	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le M. LE PRESIDENT,
A Durrenbach, le 09/03/2020

Le M. LE PRESIDENT,
Le Président
Jean-Marie HAAS

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Durrenbach, le 09/03/2020



Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES : Pour : 27

Contre : 0

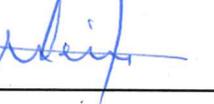
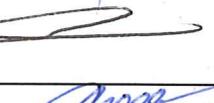
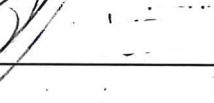
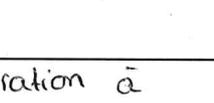
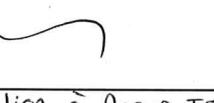
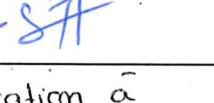
Abstention : 2

Date de convocation : 05/03/2020

Délégué(es) titulaires	
ATZENHOFFER Alphonse	
BALL Jean-Claude	
CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille	Procuration à Lysiane DUDT
DESCHLER Annie	
DUDT Lysianne	
DUTEY Sylvie	Procuration à Dermien WEISS
FUCHS Alain	
GARDON Karine	
HAAS Jean-Marie	
HASENFRATZ Rachel	
ISEL Roger	
JULLY Jean-Marie	

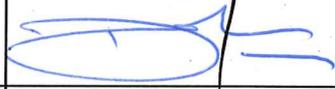
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

KAISER Francis	
KLIPFEL Jean-Louis	
KREISS Alfred	
LEDIG Evelyne	
MULLER Jean	
NICASTRO Gérard	
PETER Guillaume	
PFEIFFER Dominique	
RICHERT Robert	
ROTH Marie-Louise	Procuration à Jean-Claude BALL
SCHERTZ Christophe	
SCHLOSSER Charles	
SCHNEIDER Dominique	Procuration à Roger ISEL
SCHNEIDER Francis	
SCHNEPP Franck	
SIGRIST Benoît	
SITTER Pierrot	Procuration à Jean-Marie HAAS

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

SUSS Charles	
THALMANN Alfred	
WEISBECKER Jean	
WEISS Damien	
WEISS Marie-Line	
WERNERT Stéphane	procurator à PFEIFFER Dominique
Délégué(es) suppléant(es)	
OTT Olivier	
FISCHER Alain	
FUCHS Thierry	
HOCH Georges	
KOCHER Bernadette	
LETZELTER Alain	
NIEDERER Gérard	
OSTER Rémy	
RAUSCHER Bernard	
ROMIAN Serge	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SHELLENBERGER Michèle	
STURM Céline	
WEGMANN Alain	
WEHRUNG Freddy	
ZUGMEYER Danielle	

Certifié exécutoire par le M. LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Durrenbach, le 09/03/2020